

LE DOSSIER

Syncope : actualités

Éditorial

Un symptôme inquiétant, une prise en charge exigeante...

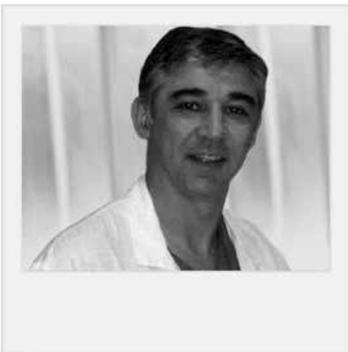
Les syncopes représentent l'un des motifs les plus fréquents de présentation en service d'urgence et de consultation médicale. Il est en effet estimé que, au cours de sa vie, chaque sujet a une probabilité de l'ordre de 30 à 40 % de présenter une syncope. Globalement, un tiers de ces épisodes syncopaux donneront lieu à des soins médicaux. Par ailleurs, les syncopes sont connues pour affecter la qualité de vie, être responsables de traumatismes et, parfois, être annonciatrices d'événements graves mettant en jeu le pronostic vital.

L'optimisation de la prise en charge des syncopes passe par une meilleure connaissance de la physiopathologie, des causes potentielles et des différentes étiologies, ainsi que des diagnostics différentiels. Même si l'on oppose classiquement ces deux entités, de nombreuses intrications peuvent exister entre la pathologie comitiale et les syncopes. Des zones de recouvrement rendent difficile toute schématisation et suggèrent la nécessité d'une prise en charge multidisciplinaire qui ne doit pas rester confinée à une seule vision de spécialiste mais s'ouvrir à une approche transversale du patient.

La stratification du risque est un élément primordial de la prise en charge. Elle est à placer en amont de la démarche diagnostique chez tout patient présentant des syncopes. Il s'agit d'évaluer le risque de survenue d'un événement grave à court ou moyen terme. La plupart des scores en usage actuellement soulignent le fait que la survenue d'une évolution défavorable est associée à la présence d'anomalies électrocardiographiques, d'une cardiopathie ou de comorbidités sévères. Ces marqueurs de risque ont une importance capitale pour les professionnels prenant en charge les patients en première ligne, souvent dans le cadre de l'urgence. Ils servent de base à la prise de décision quant à la nécessité d'une hospitalisation ou de réalisation d'explorations complémentaires à court terme. Leur prise en considération systématique pourrait avoir un impact majeur sur la qualité des soins et sur les dépenses engagées.

Le caractère complexe et multidisciplinaire de la prise en charge des pertes de connaissance a conduit à proposer des chemins cliniques. Cet appel à une spécialisation et une standardisation de la démarche constitue probablement l'une des avancées les plus décisives dans le domaine. Les unités de syncope sont un lieu d'expertise dans lequel un personnel médical et paramédical dédié dispense des soins en accord avec les données de la science les plus récentes. Elles sont source d'une plus grande efficacité diagnostique et d'un meilleur rapport coût/efficacité. Ces unités, largement développées dans d'autres pays d'Europe se mettent actuellement en place en France et constitueront probablement l'un des enjeux essentiels de l'organisation des soins dans notre pays pour la prochaine décennie.

Dans ce dossier de *Réalités Cardiológicas*, ces points sont discutés en profondeur par des spécialistes pionniers du domaine.



→ J.-C. DEHARO

Service de Cardiologie-Rythmologie,
CHU La Timone, MARSEILLE